

# CONFÉRENCE DU CCEEMO DE 2013

## « SE MOBILISER VERS 2014 »



*PHASE III : Mettre le cap sur l'objectif ultime! »*

### **HÔTEL CROWNE PLAZA**

5685, AVENUE FALLS, NIAGARA FALLS

ON DEMANDE AUX SECTIONS LOCALES DE FAIRE LEURS RÉSERVATIONS D'HÔTEL À L'HÔTEL CROWNE PLAZA OU À L'HÔTEL SHERATON ON THE FALLS EN COMMUNIQUANT AVEC VOYAGES W.E.

1-888-676-7747 (NUMÉRO SANS FRAIS)

DEMANDEZ À PARLER À CHRISTINA OU À NORA

[MENTIONNEZ LA CONFÉRENCE DU CCEEMO LORSQUE VOUS RÉSERVÉREZ VOTRE(VOS) CHAMBRE(S)]

LES RÉSERVATIONS SERONT ACCEPTÉES JUSQU'AU 10 MARS 2013

Si vous avez des besoins particuliers en matière d'accommodement, veuillez en informer Voyages W.E. lorsque vous réserverez votre(vos) chambre(s).

**SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE :** le mercredi 3 avril, à 19 h 00

**INSCRIPTION :** le mercredi 3 avril, de 16 h 00 à 19 h 00  
le jeudi 4 avril, de 8 h 00 à 9 h 00

**LEVÉE DE LA CONFÉRENCE :** le samedi 6 avril, à midi

**FRAIS D'INSCRIPTION :** **PAR PERSONNE DÉLÉGUÉE**

POUR LES SECTIONS LOCALES AFFILIÉES :

**220,00 \$ JUSQU'AU 26 MARS 2013**

**270,00 \$ À COMPTER DU 27 MARS 2013**

POUR LES SECTIONS LOCALES NON AFFILIÉES :

**380,00 \$ JUSQU'AU 26 MARS 2013**

**430,00 \$ À COMPTER DU 27 MARS 2013**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES FRAIS COMPRENNENT UN DROIT DE 5,00 \$ POUR LE TIRAGE D'UN PRIX DE PRÉSENCE.**

**REMARQUE : IL N'Y A PAS DE LIMITE QUANT AU NOMBRE DE PERSONNES DÉLÉGUÉES QU'UNE SECTION LOCALE PEUT ENVOYER.**

**POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :**

**SUE JEFFREY PAR TÉLÉPHONE AU 905-739-9739 OU PAR COURRIEL À [SJEFFREY@CUPE.ON.CA](mailto:sjeffrey@cupe.on.ca)**

## **STATIONNEMENT**

### **À L'HÔTEL CROWNE PLAZA ET À L'HÔTEL SHERATON ON THE FALLS**

L'Hôtel Crowne Plaza et l'Hôtel Sheraton on the Falls, situés sur l'avenue Falls, mettent à la disposition des invités un stationnement sur place situé dans le garage de stationnement du Casino de Niagara qui est lié directement aux hôtels. Le garage est accessible par le biais de la rue Bender ou de l'aire d'inscription derrière l'Hôtel Crowne Plaza (à la droite du magasin Hershey). Le garage est un stationnement sécuritaire ouvert 24 heures par jour qui comporte sept étages de stationnement. **Le stationnement est gratuit pour les personnes déléguées du CCEEMO qui restent à un ou l'autre des hôtels, avec des privilèges d'entrée et de sortie du stationnement.**

<http://www.niagarafallscrowneplazahotel.com>

## **ATTENTION À TOUS LES AMATEURS DE PHOTOS!**

Le CCEEMO est à la recherche de photos d'événements organisés par les sections locales du secteur municipal.

Nous aimerions avoir des photos de vos rassemblements, pique-niques, danses et autres activités locales.

Envoyez vos photos à Kevin Wilson ([kwilson@cupe.ca](mailto:kwilson@cupe.ca)). Indiquez le numéro de votre section locale, la date et la description de l'événement.

Nous supposons que les photos envoyées ne requièrent pas de permission de publication ou que votre section locale a déjà obtenu les accords appropriés.

# **CONFÉRENCE DU CCEEMO DE 2013**

# « SE MOBILISER VERS 2014 »

## ORDRE DU JOUR

### Le mardi 2 avril

13 h 00 à 17 h	Conférence des travailleuses et travailleurs de bibliothèque
----------------	--

### Le mercredi 3 avril

9 h 00 à 16 h	Conférence des travailleuses et travailleurs de bibliothèque
16 h 00 à 19 h 00	Inscription pour la Conférence du CCEEMO
18 h 00 à 18 h 30	Orientation des nouvelles personnes déléguées
19 h 00 à 20 h 30	Séance plénière d'ouverture : <i>Mettre le cap sur l'objectif ultime!</i> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mot de bienvenue de Misty Gagne, présidente du CCEEMO</li><li>➤ Fred Hahn, président du SCFP-Ontario</li><li>➤ Paul Moist, président du SCFP national</li><li>➤ Candace Rennick, secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario</li><li>➤ Conférencière et conférencier principaux : Catherine Fife, députée provinciale, Kitchener Waterloo, et Jagmeet Singh, député provincial, Bramalea – Gore-Malton</li></ul>
20 h 30 à 22 h 00	Activité de bienvenue - Vin et fromage

### Le jeudi 4 avril

8 h 00 à 9 h 00	Inscription
9 h 00 à midi	Séance plénière <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mot de bienvenue de Misty Gagne</li><li>➤ Mot de bienvenue de Cathy Slee, présidente de la section locale 133</li><li>➤ Mot de bienvenue de Joanne Webb, vice-présidente à la diversité, travailleuses et travailleurs autochtones</li><li>➤ Mot de bienvenue de la présidence du Conseil régional du SCFP</li><li>➤ Rapports des sections locales (seront intercalés tout au long de la séance de la matinée)</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Professeur David MacDonald, Université Queen's « La remunicipalisation de l'eau » et le rôle des coalitions</li><li>➤ Présentation juridique du SCFP :<ul style="list-style-type: none"><li>• Vos droits de divulgation en amorçant la négociation</li><li>• Reconnaître un conflit d'intérêts politique</li></ul></li><li>➤ Jim Diodati, maire de Niagara Falls</li></ul>
13 h 30 à 16 h 00	Ateliers – Toutes les personnes déléguées Partie 1 : établir le lien entre le lobbying, la mise sur pied de coalitions et des dénouements positifs aux élections municipales en 2014

16 h 00 à 17 h 15	<p>Séance plénière</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports des sections locales</li> <li>➤ Rapport du coordonnateur et de la coordonnatrice (Helen Manning et Simon Collins) : Tendances en matière de négociation et campagnes dans notre secteur</li> <li>➤ Conférencier invité : Brian Austin, <i>We are Wisconsin</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Brian partagera avec nous son point de vue et les leçons qu'il a tirées de la campagne de riposte du Wisconsin</li> </ul> </li> </ul>
17 h 15 à 18 h 30	<p>Présentation du film <i>we are Wisconsin</i>. À voir absolument par toutes les personnes déléguées.</p>
20 h 00	Suite de réception - AC
<b>Le vendredi 5 avril</b>	
9 h 00 à midi	<p>Ateliers – Toutes les personnes déléguées</p> <p>Partie 2 : en mettant à profit les conclusions de la partie 1, les personnes déléguées aideront à mettre sur pied le plan d'action pour des dénouements positifs aux élections municipales de 2014.</p>
13 h 30 à 15 h 30	<p>Ateliers – Optionnels</p> <p><i>Veillez indiquer votre choix sur le formulaire ci-joint</i></p> <p><b>Remarque : les ateliers ont été abrégés afin de vous permettre de participer à deux ateliers optionnels.</b></p>
15 h 30 à 17 h 30	<p>Ateliers – Optionnels</p> <p><i>Veillez indiquer votre choix sur le formulaire ci-joint</i></p> <p><b>Remarque : les ateliers ont été abrégés afin de vous permettre de participer à deux ateliers optionnels.</b></p>
<b>Le samedi 6 avril</b>	
8 h 30 à 9 h 00	<p>Élections des représentantes et représentants des régions :</p> <p>En raison des postes vacants au sein du CCEEMO, il y aura des élections pour les régions suivantes :</p> <p><b>Région 7</b> - Districts de Parry Sound et Muskoka et comtés de Simcoe, Grey, Bruce et Dufferin</p> <p><b>Région 8</b> - Villes de Hamilton, Haldimand et Norfolk et Région de Niagara</p> <p><b>Région 10</b> - Comtés de Lambton, Kent et Essex</p>
9 h 00 à midi	<p><b>Assemblée d'affaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réunion d'affaires <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résolutions à la Division de l'Ontario et au Congrès national du SFCP</li> <li>▪ Plan d'action du CCEEMO (conclusions des ateliers obligatoires)</li> </ul> </li> <li>➤ Affaires nouvelles</li> <li>➤ Levée de la Conférence</li> </ul>

***Veillez noter qu'à la fin de la Conférence, il y aura une courte rencontre des personnes membres du CCEEMO.***

# CONFÉRENCE DU CCEEMO DE 2013

## « SE MOBILISER VERS 2014 »

### Formulaire d'inscription

**FRAIS D'INSCRIPTION (par personne déléguée)**

un droit de 5,00 \$ pour le tirage d'un prix

- Sections locales affiliées au SCFP-Ontario
- Sections locales non affiliées

Frais pour inscription tardive (par personne - après le 26 mars)

Remarque : les frais comprennent de présence

220,00 \$ x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$

380,00 \$ x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$

50,00 \$ x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$

**TOTAL** \_\_\_\_\_ \$

**REMARQUE : les personnes déléguées participeront à deux ateliers optionnels. Nous nous efforcerons de vous en offrir deux parmi vos trois choix.**

*(veuillez entrer le choix des ateliers par numéro, selon l'ordre de préférence)*

Nom	Téléphone	Courriel	Atelier du vendredi Premier choix	Atelier du vendredi Deuxième choix	Atelier du vendredi Troisième choix

Veuillez faire les chèques à l'ordre de « CUPE ONTARIO » et les faire parvenir avec le formulaire d'inscription à :

**CONFÉRENCE DU CCEEMO, a/s Sue Jeffrey, 80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1, Markham (Ontario) L3T 0B2**

**Tél.: 905-739-9739 Téléc.: 905-739-9740**

Si vous avez besoin de services de garde sur place, de traduction simultanée en français, d'ASL, ou si vous avez d'autres besoins en matière d'accessibilité, veuillez consulter notre site Web à [www.cupe.on.ca](http://www.cupe.on.ca) ou communiquer avec notre bureau au 905-739-9739.

**CES FORMULAIRES DOIVENT ÊTRE REMPLIS ET RETOURNÉS AVANT LE 26 MARS 2013**

**Si vous avez besoin de cet avis en anglais, consultez également notre site Web.**

Secrétaire (en caractères d'imprimerie s.v.p.) : \_\_\_\_\_ Section locale n° : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

N<sup>os</sup> de téléphone : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

# CCEEMO 2013

## Ateliers

**REMARQUE :** dans le cadre de cette Conférence, deux ateliers sont offerts à toutes les personnes déléguées et chaque personne déléguée assistera à **DEUX** ateliers additionnels le vendredi après-midi, ateliers qui seront choisis par la personne déléguée parmi la liste ci-dessous.

- ✓ Veuillez indiquer votre premier, deuxième et troisième choix d'ateliers optionnels sur le formulaire d'inscription.
- ✓ Chaque atelier optionnel durera deux heures le vendredi après-midi.
- ✓ Les ateliers optionnels seront offerts deux fois afin que nos personnes déléguées puissent profiter de la possibilité d'assister à deux ateliers optionnels cette année. Il se peut que certains soient annulés si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

<b>ATELIERS OPTIONNELS - VEUILLEZ VOIR L'INSCRIPTION AUX ATELIERS POUR FAIRE VOTRE CHOIX</b>	
1	<p><b>Comment fonctionne un gouvernement municipal</b></p> <p>Ce cours aidera les personnes déléguées à comprendre comment fonctionnent les municipalités, allant de leur structure à leur financement. Ce cours examinera également des aspects de la <i>Loi sur les municipalités</i>.</p>
2	<p><b>Lobbyisme</b></p> <p>Les participantes et participants apprendront comment travailler avec nos politiciennes et politiciens afin d'atteindre nos objectifs; comment parler de l'amélioration des services publics et des emplois du secteur public; et comment tenir nos politiciennes et politiciens municipaux responsables.</p> <p>Aucun autre secteur n'a une aussi bonne occasion d'élire et de rencontrer les personnes qui ont une incidence directe sur la sécurité d'emploi de ses membres et des services qu'ils offrent. Si votre section locale ne fait pas encore de lobbyisme, ce cours est assurément un impératif!</p>
3	<p><b>Histoire syndicale</b></p> <p>Croyez-vous que nous vivons la période la plus difficile en tant que militantes et militants syndicaux?</p> <p>Dans ce cours, vous apprendrez que le SCFP et d'autres syndicats ont été confrontés à des défis tout aussi importants dans le passé et vous tirerez des leçons des mouvements et des campagnes passés. Vous comprendrez en quoi ils se rapportent aux luttes politiques auxquelles les syndicats sont confrontés en 2013.</p>
4	<p><b>Mise sur pied de coalitions</b></p> <p>Comment identifier des alliés, renforcer les liens existants, développer des relations et mettre sur pied des coalitions. Au cours de cet atelier, nous explorerons comment nous évaluons les partenaires de coalition potentiels afin d'utiliser notre temps et nos ressources de la façon la plus efficace et nous développerons des coalitions qui</p>

	appuieront nos stratégies politiques et de négociation et nous amèneront vers 2014.
5	<p><b>Libération de l'information</b></p> <p>Une introduction et une discussion sur la façon de naviguer à travers le processus d'accès à l'information. Pour la négociation autant que pour les campagnes, c'est un processus important pour effectuer de la recherche et mieux comprendre ce que fait l'employeur et pourquoi. Nous discuterons et nous apprendrons des façons pour recueillir de l'information. L'atelier couvrira les points fondamentaux et examinera des exemples pour mieux accéder à l'information dont nous avons toutes et tous besoin.</p> <p>Il y aura également un examen des registres des lobbyistes; nous discuterons aussi de l'endroit où les trouver et de la façon de les trouver.</p>
6	<p><b>Points fondamentaux au sujet des campagnes</b></p> <p>Dans le cadre de la campagne du CCEEMO, « Se mobiliser vers 2014 », les participantes et participants apprendront comment fonctionnent les campagnes électorales et comment vous et votre section locale pouvez aider à assurer l'élection ou la réélection de candidates et candidats progressistes qui soutiendront les services publics et les emplois du secteur public!</p>
7	<p><b>Trouver des candidates et candidats</b></p> <p>Afin d'avoir des élections fructueuses en 2014, les sections locales municipales ont besoin d'outils pour déterminer les candidates et candidats à l'élection ou à la réélection et pour les évaluer.</p>
8	<p><b>Finances municipales</b></p> <p>« Suivez la trace de l'argent! » Nous ne pouvons pas défendre nos services sans savoir comment ils sont financés. Au cours de cet atelier, les participantes et participants apprendront d'où vient l'argent, où il se trouve et où il ne se trouve pas.</p>
Toutes les personnes déléguées	<p><b>Atelier obligatoire, partie 1</b></p> <p><i>Mettre le cap sur l'objectif ultime!</i></p> <p>Au cours de nos trois dernières conférences, nous avons exploré le lobbyisme et la mise sur pied de coalitions. Cet atelier aidera les personnes déléguées à faire les liens entre ces initiatives passées et à déterminer en quoi elles se rapportent à des élections municipales fructueuses en 2014.</p>
Toutes les personnes déléguées	<p><b>Atelier obligatoire, partie 2</b></p> <p><i>Mettre le cap sur l'objectif ultime!</i></p> <p>En mettant à profit la partie 1 de cet atelier, les personnes déléguées fourniront leurs commentaires au CCEEMO, ce qui aidera à créer un plan d'action et un cheminement stratégique vers les élections municipales de 2014.</p>

# CONFÉRENCE DU CCEEMO DE 2013

## RAPPORTS DES SECTIONS LOCALES

Les rapports des sections locales sont une façon de partager l'information et d'apprendre les uns des autres.

Veillez utiliser ce qui suit comme ligne directrice pour le rapport de votre section locale à la séance plénière.

Veillez également remplir ce formulaire et le remettre aux membres du personnel de la Conférence après la présentation de votre section locale.

Cela vous aidera à préparer votre rapport et cela aidera le CCEEMO à rassembler les renseignements clefs.

Votre nom : \_\_\_\_\_

Le n° de votre section locale : \_\_\_\_\_ Votre poste au sein du syndicat : \_\_\_\_\_

Votre employeur : \_\_\_\_\_

Sous-secteur(s) : \_\_\_\_\_

(Unités de négociation) \_\_\_\_\_

### SE MOBILISER POUR 2014

Le lendemain des élections municipales de 2010, le Comité de coordination des employées et employés municipaux de l'Ontario a commencé la planification pour les prochaines élections. Nous avons préparé un plan pour aider les membres du SFCP à devenir plus efficaces dans leur travail avec les conseils municipaux au cours de ce mandat et pour les préparer à faire une grande différence lors des élections pour le prochain mandat.

Toutes les personnes qui ont assisté à la Conférence du CCEEMO de 2011 ont reçu le **Manuel de lobbyisme sur la mobilisation pour 2014** et assisté à un atelier qui soulignait quelques mesures à prendre la première année.

1. Vous êtes-vous servi de la trousse de lobbyisme du CCEEMO au cours de la dernière année? Oui \_\_\_ Non \_\_\_\_
2. Est-ce que votre section locale a organisé une réunion de présentation ou « pour apprendre à vous connaître » avec les conseillères et conseillers? Oui \_\_\_ Non \_\_\_\_
3. Est-ce que votre section locale a exercé des pressions sur les conseillères et conseillers au sujet d'une question particulière? Oui \_\_\_ Non \_\_\_\_
4. Est-ce que la section locale a nommé une personne pour examiner les programmes du conseil et du comité régulièrement afin de vérifier s'il y avait des questions qui affecteraient nos membres? Oui \_\_\_ Non \_\_\_\_
5. Est-ce qu'une personne de la section locale a assisté aux réunions du conseil? Oui \_\_\_ Non \_\_\_\_
6. Est-ce que votre section locale a établi un système afin de se tenir au courant des prises de position des conseillères et conseillers? Oui \_\_\_ Non \_\_\_\_



(Veuillez tourner la page. La suite se trouve sur la prochaine page.)

**Si vous avez répondu « Oui » à une des questions ci-dessus, parlez-nous de votre expérience et des résultats.**

---

---

---

## **NÉGOCIATION**

Votre convention collective actuelle expire le \_\_\_\_\_.

Votre section locale reprendra les négociations en \_\_\_\_\_ (mois) \_\_\_\_\_ (année).

Les trois principales priorités en matière de négociation l'an dernier ou cette année sont :

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_

Veuillez utiliser des feuilles de papier additionnelles si nécessaire

Une fois que vous aurez présenté le rapport de votre section locale, veuillez remplir ce formulaire et le remettre à Helen Manning ou Simon Collins

Numéro de téléphone de la personne-ressource de la section locale : \_\_\_\_\_

Une adresse de courrier électronique pour votre section locale : \_\_\_\_\_

Votre bureau régional du SCLP : \_\_\_\_\_

## APPENDICE « A »

### TABLEAU D'ATTRIBUTION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES VOTANTES

Afin de déterminer le nombre de personnes déléguées votantes auquel votre section locale a droit à la Conférence du CCEEMO :

- Examinez d'abord le côté gauche pour trouver votre nombre total d'unités de négociation des secteurs municipal, des bibliothèques ou des services publics.
- Ensuite, regardez la première ligne pour trouver le nombre total de membres dans ces unités de négociation.
- Finalement, référez-vous au point d'intersection et cela vous donnera le nombre total de personnes déléguées votantes auquel votre section locale a droit.

	Jusqu'à 200	201 à 500	501 à 1 000	1 001 à 1 500	1 501 à 2 000	2 001 à 2 500	2 501 à 3 000	3 001 à 3 500	3 501 à 4 000
1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
4	2	3	4	4	4	4	4	4	4
5	2	3	4	5	5	5	5	5	5
6	2	3	4	5	6	6	6	6	6
7	2	3	4	5	6	7	7	7	7
8	2	3	4	5	6	7	8	8	8
9	2	3	4	5	6	7	8	9	9
10	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	2	3	4	5	6	7	8	9	10
12	2	3	4	5	6	7	8	9	10
13	2	3	4	5	6	7	8	9	10
14	2	3	4	5	6	7	8	9	10
15	2	3	4	5	6	7	8	9	10
16	2	3	4	5	6	7	8	9	10
17	2	3	4	5	6	7	8	9	10
18	2	3	4	5	6	7	8	9	10
19	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20	2	3	4	5	6	7	8	9	10
21	2	3	4	5	6	7	8	9	10
22	2	3	4	5	6	7	8	9	10
23	2	3	4	5	6	7	8	9	10
24	2	3	4	5	6	7	8	9	10
25	2	3	4	5	6	7	8	9	10



## **DIRECTIVES POUR OBTENIR UNE AIDE PERMETTANT AUX SECTIONS LOCALES D'ASSISTER AUX CONFÉRENCES SECTORIELLES**

### **CRITÈRES**

Afin d'être considérée pour recevoir une aide, la section locale doit entrer dans une des quatre catégories suivantes :

1. Être une petite section locale du secteur qui compte moins de 100 membres.
2. Être une section locale du Nord située au nord de la rivière des Français ou à plus de 500 kilomètres du lieu de l'événement.
3. Être une section locale nouvellement formée qui négocie présentement sa première convention collective.
4. Être une section locale qui a été en grève ou en lock-out au cours de l'année précédente menant à la conférence.

Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide, elle doit répondre aux exigences suivantes :

1. À l'exception des sections locales qui négocient une première convention collective, la section locale doit être à jour quant à ses paiements de la capitation au SCFP-Ontario.
2. Aux fins de cette exigence, à jour signifie ne pas être plus de trois mois en arrérages au moment où la subvention pour la conférence est octroyée.
3. La section locale doit démontrer une incapacité de payer.

### **DÉMONTRER L'INCAPACITÉ DE PAYER**

L'incapacité de payer d'une section locale sera déterminée selon les liquidités dépassant 10 fois le montant pour l'envoi d'une personne déléguée à la conférence en question. Par exemple, s'il est déterminé que le coût pour l'envoi d'une personne déléguée est de 1 000,00 \$, la section locale doit avoir moins de 10 000,00 \$ à sa disposition en argent. Le processus qui suit sera appliqué :

1. Une fois le formulaire de demande reçu, la secrétaire-trésorière déterminera le coût pour la participation de la section locale basé sur la réalité de la journée de ses personnes déléguées (emplacement, salaires, hébergement et frais d'inscription).
2. La section locale devra démontrer une incapacité de payer en soumettant à la secrétaire-trésorière un rapport des syndicats de la section locale récent et approuvé. La section locale devra également envoyer une copie de son relevé bancaire qui identifiera les liquidités.
3. Le mobilier de bureau, les équipements et la propriété ne seront pas considérés aux fins de détermination des biens.
4. Des circonstances particulières, comme un arbitrage ou une campagne pour éviter la grève en cours, seront considérées dans la détermination de l'incapacité de payer de la section locale.

### **DEMANDE**

Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide pour assister à un événement, un formulaire de demande doit être rempli et envoyé à la secrétaire-trésorière avant la date limite précisée sur le formulaire de demande d'aide. Un tel formulaire ainsi que les directives seront envoyés par la poste avec l'avis de convocation à la conférence.

### **AIDE FINANCIÈRE**

L'aide aux sections locales doit être incluse dans le budget de la conférence en utilisant les revenus de la conférence. L'aide doit être limitée à ce qui suit :

1. L'aide sera normalement limitée à une personne membre par section locale. L'aide ne sera pas disponible si la section locale envoie autrement une personne déléguée.
2. Il n'y aura pas de frais d'inscription pour assister à l'événement et une telle personne déléguée aura tous les droits et privilèges conformément aux règlements du secteur.
3. Le voyage aller-retour sera payé en cas de voyage en avion ou en train et on remboursera le kilométrage en cas de voyage en automobile. La décision sera fondée sur le moyen de transport le plus économique et le plus raisonnable.
4. Lorsque possible et lorsqu'une conférence a des chambres gratuites inutilisées, l'hébergement peut également être fourni.

### **SECTIONS LOCALES NOUVELLEMENT FORMÉES**

Du soutien additionnel peut être offert en reconnaissance des sections locales nouvellement formées qui n'ont pas de convention collective et au sein desquelles aucune cotisation syndicale n'est perçue. Un tel soutien doit être considéré au moment de la planification du budget de la conférence.



**Demande de soutien  
d'une section locale  
pour une participation  
à la Conférence du CCEEMO**

N° de la section locale : \_\_\_\_\_

Nom de la personne déléguée qui assistera à l'événement : \_\_\_\_\_

Personne-ressource pour la section locale : \_\_\_\_\_

Adresse de courrier électronique : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone pour rejoindre la personne le jour : \_\_\_\_\_

Nombre de membres au sein de la section locale : \_\_\_\_\_

Est-ce que la section locale négocie présentement une première convention collective?

OUI  NON

Est-ce que la section locale a été en grève ou en lock-out au cours de la dernière année?

OUI  NON

Moyen de transport : Avion  Train  Voiture

**Veillez joindre les documents suivants (*ne s'applique pas aux sections locales nouvellement formées qui négocient une première convention collective*) :**

1. Récent rapport des syndics approuvé
2. Copie du relevé bancaire à jour

**VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE TOUT AVANT LE 4 MARS À :**

Candace Rennick, secrétaire-trésorière

SCFP-Ontario

**80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1  
Markham (Ontario) L3T 0B2**